TRANSCRIPTIONS

[5-6]
Manuscrit
du XV° siecle
Heures n° 55

heures ecrites au 15° Siecle ayant appartenu a la maison de
Bournonville, un état .. naissance de plusieurs enfans de cette
famille est a la tete et a la fin de ces heures et il est Signé du
Seigneur de Bournonville, il y est marque des alliances

Cet endroit est pour mectre en escript
les noms des enfans du Sieur de bournonville
et de barbe de toisy Sa femme comme plaict
a dieu de leur en doner le noms des comperes
et commeres le Jour et heure de leur nessance
et du baptesme et le lieu premierement dieu
nous a done ung filz Lequel fut nez
Le Samedi vingt Septiesme du mois
de octobre en Lan mil cinq cens Soixante
cinq entre neuf et dix heures du Soir
Et a este Baptise en La chapelle du
chastel de Chancigny aulquel chastel
a este nez Et a heu nom Rolan pour
monsieur de pouligny pere de ladicte Barbe
qui le porta au baptesme avec lazare
brechard Seigneur de .. nostre beau frere
et fut commere demoiselle Jehenne de
clugny fille de feu monsieur de breullad
et feut baptise le dimenche dic huitiesme
Jour du mois de novembre an que dessus
dieu luy donne grace estre homme de bien

Plus dieu nous a donne ung filz Lequel
fut nez le vendredi [sic] de novenbre
mil cinq cens Soixante Six environ Six
heures de matin et baptize par mesire
d... en la chambre basse
de ce chastel de chancigny Incontinent

apres Sa nessance et Ledit Jour Rendit
Lame

Plus dieu nous a donne ung filz qui fut nez le jour
de la nativite du Seigneur environ lheure que lon
chante .....
.... en La chambre Sur Sa porte
et ... ... mil cinq cent Soixante Sept fut
porte baptize a nostre dame et en feut compere
pierre de mercilley evesque dostun et andre [sic ?]
de corcelle Sieur de... et commere catherine de
Saulx abaisse de moulaise et hut non pierre
pour monsieur dostun et ...
... dieu luy donne la grace
destre homme de bien

plus dieu nous a donne une fille laquelle
fut neez le mecredi Jour des Sendres
XX..° Jour du mois de febvrier mil cinq
cens Soixante neufz a conter du premier
de Lan envyron Six heures du matin et
fut baptise et mene au chastel dudict chancigny
baptize en la chappelle et a non marcienne
pour damoiselle marcienne de R....
vefve de feu monsieur de brullard et demoiselle
Jehanne de bournonville femme du Sieur de thury [sic ?]
.. et fut compere monsieur ....
de charriere escuyer dostun .....
dieu luy donne grace destre agreable [rature]
[En marge :] Elle est decedee / Jeudy 29 decembre / 1594 dieu luy fasse / pardon

[un paragraphe totalement illisible, quelle que soit la copie consultée]

[141-sq]

mil cinq cens Soixante et douze au
chastel de chancigny en La Salette
basse entre trois et quatre heure
du matin Et ledit Jour fut batize
par messire claude belin vicaire de
Sainct Ligier en La chapelle dudit

chastel fut porte audit batesme
et a non philibert pour Noble
Seigneur philibert de thoisy escuyer
Seigneur de pouligny frere de ladite
demoiselle Et Laultre compere
fut guillaume de charnon escuyer
filz du Seigneur de champecallon
et fut Commere Madame
madeleine de bournonville religieuse
de moulaise Seur dudit Sieur philippes
dieu Soyt en ayde a toute ladicte
compagnye et donne grace
audit enfent destre homme de bien

[En marge :] Ladicte Magdelaine de bournonville / Seur dudict philippes de bournonville / pere dudit philibert mourut a Thury / en lan mil cinq cens quattre / vingt et quattre. dieu aye / Son ame

Claudine de bornonville aultre / Seur dudit Philippes mourut Lan / mil V cens quatre vingt et / quatorze a la roche pot / dieu luy fase paix

Ce Sont cy dessus en en devant tous les
enfens que dieu a donne dudit
mariage dicelluy Sieur et damoyselle
barbe Lequel mariage fut
fait Le XXIX° octobre mil cinq cens Soixante
et quatre
et Rendit Lame a dieu ladite
damoiselle Le dymenche
quatriesme de Janvier en Lan
mil Vc Soixante et treize ce
bon dieu veille avoir Son ame et
veille ayder au pouvre mary et
aux leurs enfans

Lan mil cinq centz quatre vingt et Six Le Septiesme Jour du mois dapvril
Lendemain de La Solemnite du Jour de pasque environ quatre heures du Soir
rendit Lame a dieu pierre de bournonville mary de ladicte barbe de thoisy pere
et mere de Toutte La generation cy dessus escripte dieu par Sa Saincte
grace veuille Loger Leurs ames en Son Sainct Lieu de repos Leurs corpz
sont Inhumes en Lesglise de St pierre devant Le grand hostel parroisse de St Ligier du boix
Philibert de bornonville mon pauvre frere qui estoit demeure Seul denfans
masles avec moy roland de bornonville estant blesse dune harquebusade

en la Jambe droicte mourut Le vendredy douziesme du mois daost mil
cinq cens quattre vingt et quatorze entre dix et unze heures du Soir au
Logis de philibert de Thoisy Sieur de polligny mon oncle et fust enterre en Lesglise
St Jehan au chasteau de Semeur. Il est decede en Leage de vingt et
deux ans avec Infinis regretz et Lamentations de Ses parans et amis
Il est mort en homme de bien et aultant bien advise quil ce peut dire ny penser
Le dieu tout puissant par Sa Saincte misericorde luy fasse La grace de Luy
donner place avec Les bienheureux et a moy appres luy

Mon dieu mon pere et mon Sauveur donnes moy meintenant consolation a vostre
pauvre Serviteur qui maves laisse en ce monde appres mon pauvre pere ma
mere et mes freres. Veuilles mon souverain createur Toutainsin quil vous
a pleu leur faire a tous La grace de bien vivre et de bien mourir en la recognoiss
ance [sic] de vostre eternite et maiesté Supresme. Veuilles dis Je mon dieu me
departir vos benedictions en ces bas et miserables lieux affinque Jy
consomme le reste de mes Jours Selon vos Sainctz commendemens pour a la
fin dyceux treuver place sil vous plaict en vostre Sainct royaulme celeste

Mon dieu guides moy touiours par vos droitz Sentiers. Et ne permettes
poinct que ie me fourvoye Sil vous plaict

Mon dieu tenes moy touiours la bride ferme Sil vous plaict. et ne me
Laisses poinct esgarer de vostre Juste voye

Mon dieu Soyes touiours a ma garde, et ne me delaisses poinct
Sil vous plaict

Mon dieu Soyes touiours avec moy en Touttes mes oeuvres et en Touttes
mes pensees au commencement au milieu et a la fin. Au nom de
Lindividue trinite

Mon dieu vostre volonte Soict faicte de moy nostre pauvre Serviteur
de bornonville

Je Roland de bornonville fus blesse dung coup descopette au bras gauche
qui le me perca tout oultre le mecredy 15 Jour du moix de octobre 1594
proche le chasteau de Lhornay [sic ?] par ung Soldat qui estoit de la garnison
de vesigneux accompagne de Six aultres et moy Seul. ledict Soldat mourut
Seur le champ tue par moy de deux ou trois coups despee au deffault de
la Cuirasse. Jen ay este en grand danger de ma vie et presque a La fin
dycelle par le moyen dune grande emoragie de Sang qui Sensuivit alaquelle

lon ne pouvoit quasi remedier mais il a pleu a mon dieu de me
conserver encores pour ceste foix Je luy prie de bon Coeur Que ce Soit
pour Son Service

Mercienne de bornonville ma Soeur le nom de laquelle est cy
dessus escript a este mariee appres La mort de mon pauvre pere
par le vouloir et auctorite Seulle de philibert de Thoisy nostre oncle Sans
le Consentement de Ses aultres parans a Charles de vaulx filz de
Claude de vaulx Seigneur de Let et lusey [sic ?] en partye. Elle a este Tuee
Inopinement par cas fortuit de Son mary en voulant nettoyer ung
pistolet et le tirant du fourreau le Jeudy vingt neufviesme du moix de
decembre 1594. Elle est enterree a lalestre [sic ?] en la chappelle proche du
Siege desdicts vaulx dieu ayt Son ame Et veuille punir le mary Si en
ung Sy piteux acte Il y a heu a Sa mauvaise volonte. Je len Supplie
de bon Coeur Elle a laisse ung petit enfant appelle Jacques de vaulx
dieu luy done grace destre homme de bien et dhonneur

Mon dieu mon protecteur veuilles par vostre Saincte grace et
misericorde Que Lannee passee maye apporte la fin de tous mes
malheurs. Et que la present ou nous entrons me Soit douce et
favorable accompagnée de Tout bon heur

Le .. may 1595 Je fus en grand danger par le moyen et par la faulte
de Guillaume [sic ?] de .. Sieur de Thury mon cousin Germain qui Se Seroit ...
... meche allumee en ung buffet ou estoit la pouldre en la
(chambre ou) Jestoit couche et la pouldre brusla et fist ung merveilleux [sic ?]
... mais dieu par Sa Saincte grace me Laissa Sain et Sauf Je Le
prie de bon coeur que en Soit pour Son Service et a Son honneur et gloire
Et despuis ledict Sieur de Thury ....
a la garnison de chasteau.. en ouvrant la porte dudit chastel ...
chancigny Inopinement et Sans demender qui ...
portoit au dessus de La mamele Gauche ....

[un paragraphe illisible, trop de transparences]

Le mardi 30 Juillet 1595 fust tue Charles de vaux mary de marcienne de
bornonville ma Soeur qui mourut par Ses mains comme est cy dessus escript
Iceluy fust tue en ung village de Conte [sic ?] par des harquebusiers estans en
embuscade. Il fust enterre a clus [sic ?] dieu ayt pitie de sa pauvre ame et
luy veuille pardonner Son peche

Le premier Jour Suyvant qui fut le 13 [sic pour 31] Juillet 1595 mourut Le petit enfant
nomme Jacques de vaux eage de trois ans et trois moix en Son
... . Il est decede en La maison de Madame de vaucey
Sa tante paternelle au lieu de Arnay le duc ou il est enterre
en lesglise St Laurent proche Le grand hostel ou estoit Ja ung Sien
enfant. dieu veuille avoir sa pauvre ame. Et me veuille
consoler de Tant dafflictions qui me Sont Seurvenues en...
... . Mon dieu gardes moy en pitie vostre pauvre Serviteur
Sil vous plaict et veuilles cesser Les verges de vostre justice Seur moy
et Seur les miens. Mon dieu tenes moy moings la bride affinque Je
ne mesloigne de vos Sainctz commandemens. Mon dieu mon
pere et mon Saulveur Tenes Tousiours pour vostre pauvre et
.. Serviteur celuy qui de vos Saincts fons [sic ?] ...
... et relever Le nom de Roland de bornonville

Le 27 Jour du moix De Aost 1597 mourut philibert de Thoisy Sieur de
pouligny mon Oncle frere de feu ma mere qui institua Ses heritiers
Claude et Anthoinette de la plume filles de monsieur de La plume capitaine
du donion de Semeur a Lexclusion de moy son heritier de droit. mais
Sa Succession ne vailloit pas les debtz Cest pourquoy Le heredation [sic ?] ne
me fust pas grandement dommageable. Cestoit ung tesmoignage de
malicieuse nature. dieu luy veuille pardonner. Et me fasse la
grace de vivre et mourir en homme de bien et dhonneur. Ainsin Soit il

Le Jeudy 7 Juing 1601 Dieu nous envoya environ les deux heures apres midy
ung cruel horrage de temps qui gresla presque tous les bleds de ce lieu de
chancigny de champecevillon de Lailly La varenne Igornay Se Sauva Le
champ du boix les champs charny Le champ du noyer et les pulles emblavees
par les metaiers. Linundation fust Si grande quelle faillit a tout perdre
et emmena force terre et pierre Le bas. rompit La muraille de ma vigne
et y gasta tout. Le Seigneur dieu par Sa Saincte grace veuille que mes pauvres
contrees a ce coup affligees ne puissent Jamais estre greslees. Et nous
veuille par Sa Saincte misericorde tous consoler et aymer ainsin soit il

parce domine populo tuo. miserere nostri. Et Exaudi me. Amen

* * * *